



## LES MESSAGES DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU POUR LA COP22

# EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE UN TOUT INDISSOCIABLE



## PLACER L'EAU AU CŒUR DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**93% des volets « adaptation » des contributions nationales (NDC) soumises à la COP21 abordent l'eau** (Etude PFE-Coalition Eau actualisée en juin 2016) : l'eau est donc bien perçue comme un enjeu majeur par les Etats dans un contexte de dérèglement climatique : sécheresses, inondations, élévation du niveau de la mer, dégradation de la qualité des eaux et de la biodiversité aquatique etc. Le changement climatique participe en effet à la **modification dans le temps et dans l'espace de la répartition des ressources en eau**, entraînant des impacts économiques, sociaux et environnementaux partout dans le monde y compris en Europe.

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques devra **prendre en compte l'eau comme une priorité dans les négociations sur l'adaptation**, y compris au sein du Comité de l'Adaptation, afin que l'eau trouve sa place lors de la COP22 de Marrakech. Les membres du PFE sont prêts à apporter des contributions au Comité de l'Adaptation au regard du mandat qui lui a été donné par l'Accord de Paris sur le climat (art. 42 à 46) ainsi qu'aux autres organes de le CCNUCC.



## PRENDRE EN COMPTE LE ROLE DE L'EAU POUR L'ATTENUATION

L'eau est aussi importante pour l'adaptation au changement climatique que l'énergie l'est pour l'atténuation. Mais si l'eau est une des clés de l'adaptation, n'oublions pas qu'elle peut également **contribuer de façon relativement importante à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre** à travers une meilleure gestion de l'énergie liée à ses différents usages, par exemple la production d'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que son transport. L'eau peut également être un moyen durable de production d'énergie.



## ASSURER LA COHERENCE AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'eau est un élément commun à la plupart des Objectifs de Développement Durable (1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15). La question de l'eau et du changement climatique est donc indissociable de celle des ODD. En effet, les changements climatiques rendent plus difficile l'atteinte des cibles liées à l'eau : la réussite de l'ODD6 dépendra de notre capacité à lutter contre le changement climatique. De même, de nombreux projets dans le domaine de l'eau contribueront à l'atteinte des cibles de l'ODD13 sur le climat. Une **cohérence et une complémentarité devra donc être assurée dans la mise en œuvre de ces ODD et de l'Accord de Paris sur le climat**. Par exemple, le rapportage pourrait être le même pour ces deux processus.



## RENFORCER LES ENGAGEMENTS ET LES DECLINER DANS LES POLITIQUES NATIONALES

L'attention des Etats doit être portée sur le fait de réussir à traduire les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris dans leurs politiques nationales et notamment de réussir à **décliner leurs contributions nationales (NDC) dans leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation nationales** : l'eau devra apparaître comme une priorité dans une **politique intégrée** avec d'autres axes majeurs dont l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation. Un **appui financier mais aussi technique** devra être donné en ce sens aux acteurs nationaux et locaux par la communauté internationale. Le **renforcement des capacités** de ces acteurs est primordial pour une meilleure intégration du lien eau/climat dans les politiques.

Aujourd'hui la somme des contributions nationales correspond à une augmentation estimée entre 2,7°C et 3,5°C de moyenne des températures terrestres d'ici 2100. Les efforts restent donc insuffisants pour maintenir l'élévation des températures en dessous de 2°C, objectif initial de la COP21. Il sera donc nécessaire de **rehausser les ambitions des Etats en vue d'une réévaluation des NDC**.

**La société civile a un rôle important à jouer** pour mobiliser les gouvernements à adopter des mesures en ce sens, accompagner les acteurs locaux pour la réalisation de ces stratégies à leur niveau et sensibiliser l'opinion publique sur l'importance d'intégrer l'eau dans les politiques des pays.



## FAVORISER DES FINANCEMENTS ADAPTES

L'attention des bailleurs de fonds doit être attirée sur la question des financements, notamment avec le respect des engagements financiers pris dans le cadre de l'Accord de Paris et avec **l'ouverture des fonds climat (Fonds Vert, Fonds d'Adaptation) aux projets d'adaptation dans le secteur de l'eau**. A terme, 50% de ces fonds devraient être dédiés à l'adaptation et cibler particulièrement les populations les plus vulnérables. Au sein de ces financements liés à l'adaptation, l'eau devra ainsi constituer une des fortes priorités. Ces financements, qui s'ajouteront à ceux dédiés au développement, devront être rendus plus **facilement accessibles aux pays en développement**.

Ils devront soutenir des politiques intégrées de la gestion de la ressource en eau par bassin, comprenant non seulement des projets d'infrastructures mais aussi des mesures permettant **d'améliorer la connaissance des ressources** disponibles et **d'améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau** en impliquant la société civile. Ces financements devront ainsi être orientés vers le **renforcement des capacités** des autorités de gestion, et comprendre le **suivi et l'évaluation** des politiques de gestion de l'eau. A cette fin, des outils de financements adaptés aux différents maîtres d'ouvrage concernés, en particulier dans les pays les moins avancés, devront être trouvés.

Au-delà des financements internationaux, des **mécanismes de financements nationaux, de bassin, locaux**, devront être mis en place ou renforcés ainsi que des mécanismes innovants : coopération décentralisée, taxe sur les transactions financières etc.



## MIEUX CONNAITRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES EN EAU

Pour analyser au mieux les besoins en termes de réponse au changement climatique, il est nécessaire de **renforcer la connaissance du climat et de ses conséquences sur la gestion de l'eau**, notamment au niveau local. Il s'agit de disposer d'un maximum d'informations pour agir au mieux sur la base de données mesurées (stations hydro-météo, etc.) ou projetées (modélisations) et de systèmes d'information sur l'eau qui permettent une meilleure prise de décision.



## S'UNIR POUR PLUS DE VISIBILITE

La communauté internationale de l'eau doit être unie (exemple de **l'initiative #ClimatelsWater**) et doit savoir se rapprocher et se faire comprendre de celle du climat mais aussi de l'énergie et de l'agriculture.

**Les initiatives lancées à la COP 21 pour mobiliser les Etats, les villes et le secteur privé sur les enjeux eau & climat**, notamment le Pacte de Paris sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins des cours d'eau, fleuves et aquifères transfrontaliers, l'Alliance des méga-cités pour l'eau face au changement climatique, l'Alliance du business pour l'eau et le changement climatique, devront être valorisées et renforcées. D'autres initiatives telles que celles portées par les parlementaires, les jeunes ou les ONGs devront être prises en compte. **La gouvernance de ces initiatives**, tout comme celle du Global Climate Action Agenda dans son ensemble, devra être clarifiée et **leur financement** assuré.

**Une journée Eau** devra être institutionnalisée au sein des COP. Cette dernière sera utilisée par la communauté internationale et les porteurs d'initiatives pour donner la plus grande visibilité possible à l'eau.



## DES SOLUTIONS ET INNOVATIONS AU SERVICE DU DE L'EAU ET DU CLIMAT

Découvrez des projets eau et climat multi-acteurs dans les publications « Eau et Climat, Agir pour l'Avenir », « Adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau : typologie et recommandations pour l'action » et dans le premier numéro de la collection expertise du PFE « Eau, climat et développement : mieux connaître pour mieux gérer » disponibles en ligne sur le site du PFE.



51 rue Salvador Allende  
92027 Nanterre / France

+33 (0) 1 41 20 19 49  
+33 (0) 1 41 20 16 09

[www.french-water-partnership.fr](http://www.french-water-partnership.fr)  
[www.partenariat-francais-eau.fr](http://www.partenariat-francais-eau.fr)